

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉCOLE

N°2

05.03.2019

18H

PRÉSENTS

Mathilde Cousot (Enseignante TPS-PS-MS-GS)	Séverine Dudoit (Enseignante CP-CE1-CE2)	Tom Lepage (Directeur CM1-CM2)
Annette Viaud (Maire Luxé)	Marie-Claire Gagnaire (Maire Ligné)	Pascale Hortolan (Commune de Ligné)
Emeline Gasseling (commune de Juillé)	Marie-Amélie Rivet (commune de Ligné)	Loïc Ditlecadet (Parent élève GS)
Jessica Mounier (Parent élève CM2)	Aurélia Comby (Parent élèves CM1-CM2)	Jean-Michel Laurent (Parent élève CM2)
Séverine Gasseling (Parent élève GS)		

EXCUSÉS

Sandrine Etcheverry (Inspectrice de l'Éducation Nationale)	Jackie Brun (Première adjointe Luxé)	Jean-Louis Jonquet (Maitre du RASED)
Aurore Ollier (Présidente APE)	Pascal Kaud (Maire Juillé)	

Ordre du jour :

- I. Bilan du premier conseil d'école
- II. Effectifs et mesure de carte scolaire
- III. Le projet d'école
- IV. Bilan de la coopérative
- V. Les sorties et projets pédagogiques
- VI. L'APE
- vii. Les questions diverses

Début de séance : 18h00

I. Bilan du premier conseil d'école

M. Lepage revient sur ce qui s'est dit lors du premier conseil d'école et informe le conseil de la suite donnée.

Niveau réglementaire :

Mot dans les cahiers sur le rajout de l'interdiction du téléphone portable suite à l'article L511-5 dans le règlement intérieur : fait.

Retour sur les évaluations nationales en CP et CE1 lors de la remise des livrets : fait.

Niveau sécurité :

Réunion avec le personnel communal sur la mise en œuvre du PPMS : non fait.

Rajout d'une clé en salle des maitres pour pouvoir se confiner : non fait.

Création de meubles de bibliothèque : non fait

Renouvellement de la toiture de la classe de CP-CE1-CE2 : fait.

Concernant les sorties et évènements annoncés au premier conseil d'école :

Sortie au cinéma de Ruffec : fait et financé par l'APE (258€).

Commémoration du 11 novembre : fait. Les élèves de CM1-CM2 ont lu un texte, ainsi que les noms des poilus inscrits sur le monument au mort, une gerbe a été déposée et les élèves ont chanté la marseillaise. L'évènement s'est très bien déroulé, beaucoup d'anciens ont félicité les élèves.

Les élèves se sont également rendus à l'exposition sur la grande guerre, M. Marot est intervenu pour présenter les objets liés à la première guerre mondiale.

Concernant la piscine, toutes les séances ont eu lieu. Cette année nous bénéficions de l'intervention d'une maitre-nageuse pour prendre un groupe d'élève. 19 CM2 sur 21 ont obtenu l'ASSN.

Concernant les fêtes de fin d'année. La mairie a une nouvelle fois doté chaque classe d'un sapin que les élèves ont pu décorer. Un gouter organisé par le comité des fêtes s'est ensuite déroulé à la salle des fêtes. Les élèves ont pu recevoir un cadeau (un livre choisi par les enseignants) de la part de la mairie.

Communication avec les parents :

Mme Gasseling a créé une adresse mail pour joindre les représentants des parents d'élèves. Cette adresse sera communiquée à l'ensemble des parents très prochainement.

II. Effectifs et mesure de carte scolaire

Prévision des effectifs pour l'année prochaine :

PS :	6	CE1 :	5
MS :	6	CE2 :	6
GS :	4	CM1 :	9
CP :	9	CM2 :	5

Total de 50 élèves.

Avec en plus :

-arrivée supplémentaire d'un élève de Ligné

-arrivée supplémentaire de 3 élèves nouvellement installés sur Luxé

-location à des familles de logements sur Juillé (+1,2, 3 ?)

-possibilité du départ sur Mansle d'une famille pour un logement social : -3 élèves

Après discussion avec la famille, la réponse pourrait arriver seulement dans plusieurs mois.

-Elèves de Charmé ?

Total prévisionnel : 55 à 57 ?

Au vu de ces effectifs, le Conseil Départemental de l'Education Nationale a décidé le 12 février 2019 du retrait d'un moyen d'enseignement sur l'école de Luxé à compter de l'année prochaine.

Voici donc les 2 options qui s'offrent aux mairies :

1. Être à 2 classes l'an prochain : PS-MS-GS-CP à 26 et CE1-CE2-CM1-CM2 à 28 en incluant les nouvelles arrivées de Luxé et Ligné.
2. Chercher une commune avec laquelle s'associer
 - a. Charmé => Mme la DASEN a rappelé par l'intermédiaire de Mme l'IEN que la fermeture de l'école de Charmé était définitive.
 - b. Fouqueure => les parents de la commune de Juillé sont réticents à ce rapprochement du fait de l'éloignement des 2 communes entre elles et du manque d'informations concernant le transport scolaire qui serait mis en place.
Le directeur informe que le rattachement avec Fouqueure posera sûrement un nouveau problème d'effectifs d'ici quelques années et qu'une nouvelle mesure de retrait de poste pourrait intervenir.
 - c. Mansle, Aigre ?

Le directeur informe que le regroupement des écoles en milieu rural paraît à long terme inévitable avec probablement une polarisation sur Mansle ou Aigre.

M. Lepage informe le conseil de la volonté des mairies de faire passer un sondage pour savoir si l'école de Fouqueure pourrait convenir à la majorité des parents.

Les représentants des parents d'élèves dénoncent ce sondage car les parents ne peuvent pas se positionner sans savoir comment s'organisera exactement le ramassage scolaire ni quelles classes seraient concernées. Ils pensent que la décision doit être imposée aux parents après une étude approfondie du regroupement.

Après réflexion les mairies rejoignent cet avis : aucun sondage ne sera distribué.

Certains parents pensent qu'il faudrait faire de l'école de Luxé une école attirante en termes de pédagogie en proposant une spécificité (école Montessori, projet langue étrangère ou accent mis sur l'écologie).

Mesdames et monsieur les élus décident qu'ils vont écrire un courrier à Mme la DASEN pour essayer d'obtenir un sursis d'un an au vu :

-de la montée des effectifs créant possiblement des quadruples niveaux à 28

-du besoin de temps pour anticiper la fermeture d'une classe au niveau des parents, du personnel communal.

-du besoin de temps pour arriver à monter un projet de regroupement cohérent avec une autre commune

Ils décident également de rencontrer au plus vite le maire de Fouqueure. En cas d'accord, une étude approfondie du budget sera menée.

Mme Séverine Gasseling propose son aide à la mairie dans cette étude.

Un conseil d'école extraordinaire sera organisé pour présenter l'étude aux membres du conseil.

III. Le projet d'école

Les objectifs qui vont être particulièrement travaillés lors de la période 4 et 5 :

Ambition 1 : construire des apprentissages durables

Objectif : accroître la collaboration entre les enseignants de GS et CP

A partir de jeudi, et cela 1 fois par semaine, les CP iront dans la classe de maternelle ou bien les GS iront dans la classe de CP-CE1-CE2. Les CP présenteront une lecture aux GS et les GS feront une présentation d'un projet mené dans l'objectif de travailler le langage oral.

Ambition 2 : accompagner chaque élève dans la construction de son parcours

Objectif : sensibiliser tous les acteurs éducatifs à l'égalité fille-garçon

A partir de la période 5, l'école compte faire intervenir Mme Bouche et mettra en place tout un parcours autour de cette thématique.

Ambition 3 : ouvrir l'école, développer les liens avec ses partenaires, conforter la confiance

Objectif : faire de l'école un lieu ouvert, développer des espaces dédiés aux parents destinés à faciliter les échanges

Organisation d'un goûter vendredi 08 mars à partager avec les parents.

Faire venir les parents dans la classe de CP pour voir un temps d'apprentissage de la lecture.

Faire venir les parents de CM pour voir un temps d'apprentissage.

IV. Bilan de la coopérative

Il y a actuellement 9156.13 € sur la coopérative de l'école.

Toutefois, la facture de 7130€ du voyage à Saint Lary n'est pas encore débitée.

Il manque encore le paiement de 9 parents, soit 1170€ sur la coopérative.

Donc, à terme : $9156.13 - 7130 + 1170 = 3196.13€$

Concernant les comptes de classe :

Maternelle : +295.64 €

CP-CE1-CE2 : +458.96 €

CM1-CM2 : +76.34 €

En termes de budget bus, il reste 2768 € de budget prévisionnel (budget voté en mars).

Une nouvelle campagne de dons va être lancée.

V. Les sorties et projets pédagogiques

Cycle 1 :

Projet culture agricole :

Rencontre avec M. Peytureau sur son métier d'ouvrier agricole et présentation du matériel agricole utilisé à chaque étape de la culture.

Premiers échanges avec Mme Gasseling autour du site monchamp.fr. Une sortie de fin d'année sera proposée aux élèves autour de ce thème : fabrication de pain avec les céréales cultivés.

Des plantations vont être effectuées avec les élèves pour voir comment se développe une graine.

Sortie au théâtre le 11 mars pour voir le spectacle « Une lune entre deux maisons ». Aura peut-être lieu à l'espace Franquin ou sera annulé en raison de dégâts des eaux au théâtre.

M. Gasseling va intervenir pour accompagner 2 chants appris par les élèves.

Cycle 2 :

Théâtre le 11 avril pour voir le spectacle « les genoux rouges ».

Intervention de l'infirmière du collège sur le thématique de l'hygiène dentaire.

Projet d'aller à la chocolaterie et de faire un atelier autour de la confection d'un sujet en chocolat.

Sortie de fin d'année en prévision.

Cycle 3 :

Saint Lary du 11 février au 15 février : le temps a été parfait pendant toute la semaine : grand soleil et neige en abondance. Les élèves ont ainsi pu découvrir un milieu non familier pour les 2/3. Ils ont pu développer de nombreuses compétences en EPS et surtout en EMC avec le vivre ensemble nécessaire à la vie en communauté.

Intervention de l'infirmière du collège d'Aigre sur la thématique du sommeil et des écrans le jeudi 07 mars.

Sortie au théâtre d'Angoulême pour voir le livre « verte » mis en scène le 21 mai 2019. Le théâtre doit normalement intervenir en classe avant et après le spectacle. Une initiation à la philosophie aura également lieu au théâtre juste après.

Nous profiterons également de l'occasion pour prendre le train, faire une visite guidée du centre-ville d'Angoulême et de l'ALPHA.

VI. L'APE

Mme la présidente de l'APE étant absente, M. Lepage lit le résumé envoyé :

Récapitulatif des actions menées :

- Achat matériel cour d'école 92 euros
- Benne Sabatier : gain de 78 euros
- Achat marché de Noël : reste 7 rouleaux de papiers cadeaux et une trentaine de boîtes de cartes (boîtes ouvertes, impossibilité de renvoi), achat 396 euros, 200 euros reversés pour séjour St Lary
- Vente chocolat initiatives, dépense 1100 euros gain 300 euros
- Calendriers achat 162 euros vendu 2 euros, reste une vingtaine qui seront proposés à la vente lors de la brocante dimanche.

Actions futures :

- Dimanche 10 mars : bourse jouet, vêtements enfants, matériel de puériculture qui se tiendra à la salle des fêtes de Luxé de 9h00 à 17h00.
- Vente madeleines « Bijou » à compter du 4 mars
- Lâcher de truites le 27,28 avril au lac des saules
- Boom le 11 mai salle des fêtes de Luxé
- Fête de l'école : date à confirmer

VII. Les questions diverses

Pas de questions.

Prochain conseil d'école : début avril pour un possible conseil extraordinaire

Date du 3^e conseil d'école : mardi 11 juin à 18h

Le conseil est clos à 19h30